

# Autres type de **visas** délivré par l'ambassade de Chine :

## Visa Z : Visa professionnel d'expatriation pour une durée supérieure à 6 mois

### Documents nécessaires :

- Passeport valable au moins 6 mois après la date de retour et copie des 2 premières pages du passeport
- 1 photo d'identité
- 1 Formulaire officiel de demande de visa correctement rempli et signé en collant une photo d'identité
- Notification de visa délivrée par une autorité chinoise compétente (Application notice)
- Licence d'emploi délivrée par le Ministère du Travail et de la Protection sociale de la République populaire de Chine  
ou Agrément délivré par le Bureau notional d'Administration des Experts étrangers de la République populaire de Chine  
ou Ratification pour l'office représentatif des entreprises étrangères en Chine délivrée par le Ministère du Commerce de la République populaire de Chine( pour les représentants travaillant en permanence dans le dit office)  
ou Certificat d'enseignement de l'office représentatif des entreprises étrangères en Chine délivré par le Bureau national de l'Administration de l'Industrie et du Commerce de la République populaire de Chine(pour le chef du bureau représentatif)  
ou Carte de travail des représentants de l'office représentatif des entreprises étrangères délivrée par le Bureau provincial de l'Administration du Commerce ;  
ou Permis d'emploi délivré par le Bureau provincial du Service d'emploi ;ou Carte de séjour pour les Etrangers délivrée par le Bureau municipal de la Sécurité publique(Police)(pour ceux qui résident déjà en Chine et les membres accompagnants de la famille).
- Certificat médical original (formulaire à télécharger) "PHYSICAL EXAMINATION RECORD FOR FOREIGNER"

### Documents supplémentaires :

#### Expatriation familiale :

- Fiche familiale d'état civile ou une photocopie du livret de famille( pour époux, enfants et autres membres accompagnants de la famille, figurant sur la Notification de visa)
- Attestation ou déclaration sur l'honneur de la vie commune légalisée par la Mairie pour les compagnons non mariés figurant sur la Notification de visa
- Certificat de scolarité pour les enfants scolarisés.

Une copie de la carte séjour en France est exigée pour les passeports non français (Ou preuve de résidence en France)

## Visa G (Visa de transit)

- Passeport valable au moins 6 mois après la date de retour et copie des 2 premières pages du passeport  
Comprenant le visa pour le pays de destination (ou copie des billet d'avion pour les passeports exemptés de visas)
- 1 photo d'identité
- 1 Formulaire officiel de demande de visa correctement rempli et signé en collant une photo d'identité
- Une copie de la carte séjour en France est exigée pour les passeports non français. (Ou preuve de résidence en France).

**Pour toute information complémentaire, il convient de vous renseigner auprès de l'ambassade de Chine en France :**

**Adresse :** 11 avenue George V - 75008 Paris

**Tél:** 01 49 52 19 50

**Fax :** 01 47 20 24 22

**Internet :** <http://www.amb-chine.fr/fra/>

**Courriel :** chinaemb\_fr@mfa.gov.cn